



INTERNATIONAL
OIL POLLUTION
COMPENSATION
FUND 1992

FONDS INTERNATIONAL
D'INDEMNISATION DE 1992
POUR LES DOMMAGES
DUS À LA POLLUTION PAR
LES HYDROCARBURES

FONDO INTERNACIONAL
DE INDEMNIZACIÓN DE
DAÑOS DEBIDOS A LA
CONTAMINACIÓN POR
HIDROCARBUROS 1992

Communiqué de presse

**Le Fipol condamne l'agression dont le bureau des demandes d'indemnisation
Érika de Lorient vient d'être l'objet.**

Le bureau des demandes d'indemnisation *Érika*, ouvert à Lorient par le Fipol et la Steamship Mutual Underwriting Association, assureur du propriétaire du navire, a été l'objet d'un attentat le samedi 15 décembre au matin. Un individu a délibérément endommagé, à l'aide d'un engin de travaux publics, la façade et les installations du bureau où sont traités près de six mille dossiers d'indemnisation, entraînant de nombreux dégâts matériels.

Le Fipol (Fonds international d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures) condamne avec la plus grande fermeté cette agression criminelle et se réserve de porter plainte.

Depuis le naufrage de l'*Érika* et la mise en place du dispositif d'indemnisation –dès le mois de janvier 2000-, le bureau des demandes d'indemnisation *Érika* a reçu 5820 demandes (dont plus des deux tiers depuis moins d'un an) présentées par 4639 sinistrés. 80% des demandes ont été évaluées à ce jour, cette proportion étant de 97% dans le secteur maritime et de 71% dans le secteur du tourisme. Plus de 60% des demandes ont fait l'objet d'un paiement.

La nouvelle agression qui vient d'avoir lieu ne peut en aucun cas servir l'intérêt des victimes de la marée noire. Elle va entraîner, au contraire, la suspension provisoire du fonctionnement du bureau jusqu'à la remise en état des locaux et des équipements. Cependant le Fipol, avec le bureau d'indemnisation de Lorient et les experts, met tout en œuvre pour poursuivre la mission qui est la sienne, à savoir l'indemnisation, dans les meilleures conditions, des victimes de la marée noire de l'*Érika*.

Le Fipol renouvelle son appel pour que les sinistrés qui ne l'auraient pas encore fait établissent sans tarder et déposent, dès que cela sera à nouveau possible, leur dossier de demande d'indemnisation.

Paris, le 15 décembre 2001

Bureau de presse du Fipol en France : 01 44 51 66 03



INTERNATIONAL
OIL POLLUTION
COMPENSATION
FUND 1992

FONDS INTERNATIONAL
D'INDEMNISATION DE 1992
POUR LES DOMMAGES DUS À
LA POLLUTION PAR LES
HYDROCARBURES

FONDO INTERNACIONAL
DE INDEMNIZACIÓN DE
DAÑOS DEBIDOS A LA
CONTAMINACIÓN POR
HIDROCARBUROS 1992

Déclaration de presse de Monsieur Måns JACOBSSON
Administrateur du FIPOL
Lorient, le 17 décembre 2001

Bonjour,

En tant qu'Administrateur du FIPOL, je suis venu à Lorient aussi rapidement que possible après l'agression qui a été commise samedi contre le Bureau des demandes d'indemnisation. J'ai tenu en effet à me rendre sur place afin d'apporter mon soutien personnel à l'ensemble du personnel du Bureau de Lorient dont je sais qu'il a été particulièrement choqué par l'agression perpétrée par Monsieur MALARDE. Je me joins à Monsieur Le Préfet pour condamner cet acte criminel.

Au delà des dégâts matériels, ce sont les demandeurs qui sont les victimes innocentes de cette agression. Je tiens à les assurer de ce que leurs dossiers n'ont pas été endommagés et que par conséquent le traitement de leurs demandes d'indemnisation reprendra aussi tôt que possible, soit à la fin de la période nécessaire pour effectuer les réparations.

Je rappelle qu'à ce jour le Bureau des demandes d'indemnisation *Érika* a reçu 5820 demandes dont plus des deux tiers depuis moins d'un an. 80% des demandes ont été évaluées et environ 60% ont fait l'objet d'un paiement.

Je constate une fois de plus que les actions de Monsieur MALARDE viennent au détriment des demandeurs. Pour les victimes qui n'ont toujours pas présenté de demande d'indemnisation, je les invite à constituer leur dossier et à le remettre au Bureau de Lorient dès que celui-ci sera de nouveau opérationnel. J'espère que la reprise du travail du Bureau pourra se faire aussi rapidement que possible, afin que le FIPOL puisse accomplir sa mission auprès des victimes de l'*Érika*.

Je veux enfin remercier les personnes qui nous ont manifesté leur sympathie suite à cette agression.

Merci.